

"Est-il possible d'imaginer une rivière plus propice à la descente du bois! Pas de chute, pas d'obstacle naturel d'une nature quelconque et courant rapide partout. Il suffit de jeter les billots à l'eau et de les laisser descendre d'eux-mêmes. En des circonstances aussi favorables, dix hommes peuvent faire l'ouvrage qui en exigerait un cent et plus sur des rivières moins avantageuses. Enfin l'estuaire de la rivière forme un havre excellent où les bâtiments peuvent charger le bois avec la plus grande facilité, protégés contre les vents et contre tout ce qui pourrait les obstruer ou les empêcher en d'autres endroits moins bien situés. Tout cela démontre clairement que, sous tous les rapports, les superbes forêts de la rivière Bonaventure peuvent être exploitées dans des conditions exceptionnellement avantageuses. C'est pour toutes ces raisons que la vallée de cette rivière et de ses nombreux affluents constitue indubitablement la plus belle région forestière de la Gaspésie, et peut-être même de la Province."

"Toutes ces données, puisées aux sources les plus authentiques et les plus autorisées, démontrent clairement que les forêts de la Gaspésie, notamment celles de la région qui borde la Baie-des-Chaleurs, entre la rivière Saint-Jean et la rivière Métapédia, sont aussi riches en bois de commerce que celles du Saguenay, du Saint-Maurice et de l'Outaouais. Il y a dans ces belles forêts de la Baie-des-Chaleurs assez de pin, d'épinette et de merisier pour alimenter pendant des années et des années un énorme commerce d'exportation. Quant au cèdre, c'est le seul endroit de la Province où l'on en trouve autant, d'aussi beaux et d'aussi gros. Le frêne et l'orme atteignent aussi des proportions colossales et pourraient fournir leur bonne part à l'exportation."

"Quant à l'exploitation de ces belles forêts, elle est des plus facile et infiniment moins dispendieuse que dans les autres parties de la Province."

"Ailleurs, il faut aller chercher le bois jusqu'à trois, quatre, même six et sept cents milles des endroits où il est embarqué à bord des navires pour être expédié en Europe. Dans la Gaspésie, les forêts les plus éloignées ne se trouvent pas à cent milles du bord de la mer. C'est déjà un avantage immense. Il en est un autre plus considérable encore. Le cours des rivières où l'on descend le bois, dans les autres parties de la Province, est accidenté, intercepté en beaucoup d'endroits par des chutes et des cascades où il est impossible de faire passer le bois, et pour éviter ces obstacles, il faut construire des glissoires et faire des travaux d'améliorations qui coûtent des sommes énormes. Il n'y a rien de tout cela dans la Gaspésie; les forêts sont traversées par des rivières dont le cours est rapide, mais n'offre pas le moindre